



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2019**

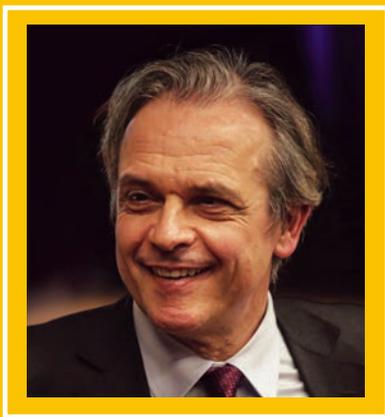


SOMMAIRE

◇ Éditorial	05
◇ Retour en images	08
◇ Développement économique	10
◇ Aménagement et urbanisme	14
◇ Habitat	16
◇ Mobilité	20
◇ Développement durable	24
◇ Tourisme	26
◇ Politique de la Ville et Insertion	28
◇ Sécurité et prévention de la délinquance	32
◇ Enseignement supérieur	34
◇ Université Inter-Âges	35
◇ Culture	36
◇ Sport	38
◇ Assainissement - GEMAPI - Déchets	42
◇ Eau potable	44
◇ Fonds européens	45
◇ Comptes administratifs	47
◇ Services administratifs	53



ÉDITORIAL



En 2019, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a vu de nombreux projets essentiels prendre forme.

À Villaroche, le bâtiment Coliposte, vaisseau amiral du groupe La Poste, est sorti de terre, et, signe de la nouvelle dynamique du site, le siège du MEDEF 77 s'y est installé. D'autres implantations sont prévues.

À la gare de Melun, la SNCF et la Communauté sont parvenues à un accord permettant la démolition de la halle Sernam, qui est intervenue en 2020. C'est le premier élément concret du Pôle d'Échanges Multimodal qui doit révolutionner les transports sur notre territoire.

En partenariat avec notre communauté voisine, Brie des Rivières et Châteaux, nous avons lancé le Plan Paysage, préalable au classement en Grand Site de France de la vallée de l'Ancoeur. Nous protégeons ainsi notre cadre de vie d'un développement trop agressif.

En parallèle, en matière de GEMAPI, nous avons commencé à restaurer la continuité écologique du ru de l'École à Pringy. Ce travail, nous devons le poursuivre partout où cela est nécessaire à Melun Val de Seine afin de limiter les risques d'inondation.

En matière de mobilités, la Police Intercommunale des Transports est désormais opérationnelle et nous avons lancé le Transport à la Demande dans les communes les moins denses de notre territoire.

Comme prévu, la première année de santé (PACES) a ouvert dans les locaux de la Communauté à la gare de Melun. Ce sont déjà 70 étudiants qui s'y rendent tous les jours. De nouvelles formations vont prochainement s'implanter.

Bien sûr, de nombreux autres dossiers ont avancé.

Ce rapport d'activités 2019 vous permettra d'apprécier les nombreuses actions de long terme ou du quotidien que la Communauté met en œuvre au service de notre territoire et de ses habitants.

L'année 2020, bouleversée par la crise sanitaire et les élections municipales et communautaires, aura également vu la Communauté Melun Val de Seine prendre toute sa part dans le soutien à ses habitants et à l'économie locale.

Louis Vogel
Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun

20 COMMUNES



Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon.

155 km²



130 987 habitants*



4 266 étudiants



50 054 emplois*



53 646 ménages*



12 906 établissements



Desservie par A5 et A6



1/3 d'espaces verts



44 km de berges de Seine



* Chiffres de l'INSEE - RP 2017



MELUN VAL DE SEINE

LES ACTIONS ET FAITS MARQUANTS

RETOUR EN IMAGES



Les rencontres de la santé
les 19 et 20 mars



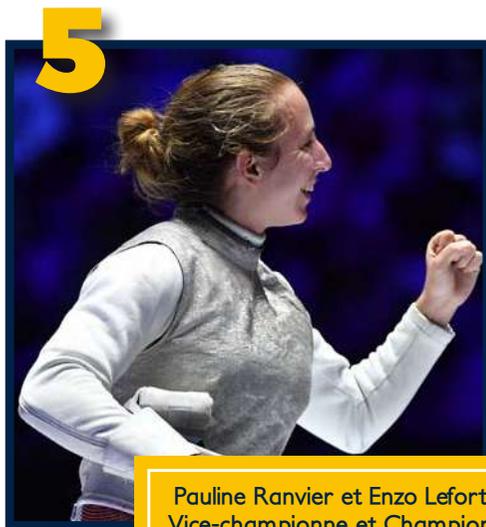
Semaine régionale
de la persévérance scolaire
du 15 au 20 avril



Il était une fois le Val d'Ancœur
Dimanche 19 mai



Inauguration de la maison
médicale de La Rochette
Jeudi 20 juin



Pauline Ranvier et Enzo Lefort
Vice-championne et Champion
du monde de Fleuret
du 15 au 23 juillet - Budapest

Les Amplifiés XXL
Samedi 15 novembre



Meeting Air Legend Paris
Les 7 et 8 septembre



Ouverture de la Micro-Folie
Melun Val de Seine
Vendredi 29 novembre

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté intervient en faveur du développement économique du territoire à travers différents leviers : le développement des parcs d'activités (études, création, aménagement, entretien et gestion), le développement et le soutien aux filières économiques, l'accueil et l'accompagnement des entreprises, l'animation du tissu économique (rencontres avec les entreprises, organisation d'événements) et la promotion du territoire.

+ de détails sur la compétence Développement économique de la Communauté sur melunvaldeseine.fr et sur yourbusinessinmelun.com

LES FAITS MARQUANTS

UNE INTERVENTION SOUTENUE SUR L'OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DU TERRITOIRE

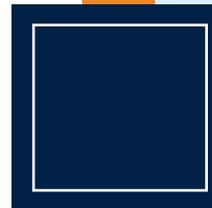
La Communauté a poursuivi la promotion des parcs d'activités de l'agglomération : le Tertre de Montereau et le Marché des Grais sur le pôle d'activités de Paris\Willaroche, à Montereau-sur-le-Jard, la Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry, le parc d'activités artisanales Les Près d'Andy à Saint-Germain-Laxis.

Un travail d'études pour le développement du foncier à vocation économique a également été lancé sur les communes de Vaux-le-Pénil, La Rochette, Pringy et Saint-Fargeau-Ponthierry.

La Communauté a mis l'accent sur la commercialisation de l'offre immobilière sur le parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine. L'intégralité des lots de l'Hôtel des artisans a été louée, une dernière surface est en cours de commercialisation au pôle de services.



La Communauté a poursuivi la promotion des parcs d'activités de l'agglomération.



LES CHIFFRES



2 terrains vacants

(de 6 et de 20 ha) sur la ZAE du Tertre de Montereau, pour un potentiel de **2 000 emplois**.



Organisation et participation à **12 manifestations économiques**

(événements agroalimentaires, salon de l'immobilier d'entreprises, accueil des entreprises au sein de l'Hôtel des artisans...).



3 nouveaux prospects

pour la ZAE « Les Près d'Andy », à Saint-Germain-Laxis.



17 lots de l'Hôtel des artisans loués.

LES FAITS MARQUANTS

Une étude portant sur la stratégie de développement économique de l'Agglomération a été lancée fin 2019, avec comme un des points saillants le parcours résidentiel des entreprises.

DE NOUVELLES ENTREPRISES À SAINT-GERMAIN-LAXIS

L'année 2019 a été marquée par une demande accrue pour des surfaces proposées au parc d'activités « Les Près d'Andy », avec pour conséquence la construction des bâtiments de J2M et de BT France (import/export et BTP), et la vente d'un terrain à la société SPG (BTP). À la clé, la création d'une vingtaine d'emplois.

PARISVILLAROCHE PREND SON ENVOL

La Communauté a renforcé la prospection de clients pour commercialiser les terrains encore disponibles à Montereau-sur-le-Jard, notamment lors du Salon de l'Immobilier d'entreprises (SIMI). Des négociations avec différents prospects ont été menées sur le « Marché des Grais » et la ZAC du « Tertre de Montereau ».

Le bâtiment de la société « Coliposte » a été livré à la fin de l'année 2019, conformément aux prévisions.

Quatre études ont également été menées en 2019, après la signature d'un protocole d'accord pour l'aménagement du site par l'État, les Communautés d'Agglomérations de Melun Val de Seine et de Grand Paris Sud et le Conseil départemental de Seine-et-Marne. Les volets concernant le positionnement stratégique, la desserte, l'état initial de l'environnement, ainsi que les conditions d'attractivité des salariés ont été traités. La dernière étude portant sur le schéma global d'aménagement est en cours de réalisation.

LA FILIÈRE « INNOVATION ALIMENTAIRE » SE RENFORCE

En 2019, le partenariat entre Vitagora et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'est poursuivi activement au service du développement du territoire et de la compétitivité des acteurs locaux.



LES FAITS MARQUANTS

Plusieurs entreprises de la filière ont poursuivi leur développement sur Vaux-le-Pénil. L'entreprise Entoma (insectes comestibles) et la start-up Matatie (petits gâteaux sans allergènes) ont été accompagnées dans leur recherche de locaux supplémentaires. Une toute jeune entreprise, TinyBird (bonbons végétaux, sans arôme, sans colorant et sans conservateur) s'est installée à l'Hôtel des artisans.

Une matinée consacrée à l'agriculture urbaine a, par ailleurs, été organisée le 26 septembre, à l'hôtel de l'agglomération, qui peut désormais accueillir des manifestations d'envergure régionale.

L'AGGLO AU CÔTÉ DES ENTREPRENEURS

L'installation des services dédiés aux formalités des entreprises de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (CCI) dans les nouveaux locaux de la Communauté a contribué à renforcer les liens et la collaboration avec le service développement économique, au bénéfice des entrepreneurs.

Avec ses partenaires, la Communauté a convié les porteurs de projet, créateurs et jeunes entreprises aux « Rencontres de l'Entrepreneuriat », en octobre, à l'Espace Pierre Bachelet, à Dammarie-lès-Lys. Au programme : un village d'une trentaine d'exposants et une conférence sur « le parcours de la création ». L'opportunité pour la centaine de participants de nouer des contacts avec des professionnels et d'obtenir des réponses pour faire avancer leur projet.

Complémentairement, la CCI de Seine-et-Marne a organisé, tous les 15 jours, une matinée d'information destinée aux porteurs de projet, permettant de promouvoir les offres de services de la Communauté et le Centre d'Affaires dans les Quartiers, l'Atelier, implanté à Melun, Dammarie-lès-Lys et, plus récemment, Le Mée-sur-Seine.





AMÉNAGEMENT ET URBANISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière d'aménagement et d'urbanisme, la Communauté est notamment compétente pour élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), étudier et, si besoin, acquérir des réserves foncières en vue de réaliser des opérations d'aménagement.

+ de détails sur la compétence Aménagement et urbanisme de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

DES TERRAINS LIBÉRÉS POUR LE QUARTIER CENTRE GARE

À l'issue de la concertation menée en 2018, un scénario d'aménagement a été retenu pour poursuivre l'étude du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Melun et affiner le projet sous le pilotage d'Île-de-France Mobilités. Parallèlement, les travaux de libération du terrain supportant l'ancienne halle Sernam se sont concrètement engagés sur la base de conventions signées en mars 2019 entre la CAMVS et la SNCF.

La SNCF et la Communauté d'Agglomération se sont entendues sur les modalités et les conditions de libération du terrain sur lequel la halle Sernam est installée. C'était le préalable à la déconstruction de cette halle permettant de réaliser un parc de stationnement provisoire dans l'attente des futurs aménagements.

PLAN DE PAYSAGE POUR LE VAL D'ANCŒUR : LES ACTEURS MOBILISÉS



L'élaboration du plan de paysage du Val d'Ancoeur s'est concrètement engagée en mars 2019 : état des lieux et des enjeux et réalisation d'une étude historique mettant en valeur les richesses patrimoniales et des personnages illustres du territoire.



Le Val d'Ancoeur a été lauréat de l'appel à projets plan de paysage 2019.





LES CHIFFRES



Près de 2M€ financés par la Communauté pour finaliser la libération du foncier ferroviaire de la halle Sernam (environ 7 700 m²).



2 000 participants à la journée événement « Il était une fois le Val d'Ancœur », le 19 mai 2019.



Une centaine d'hectares d'emprises foncières sur lesquelles l'Agglomération investit pour restructurer des secteurs urbains.

LES FAITS MARQUANTS

La démarche partenariale a accompagné tout le processus de réflexion, par le biais d'une journée événement du Val d'Ancœur le 19 mai, d'une carte participative en ligne, d'ateliers de rencontres et de visites de terrain avec les habitants, les acteurs institutionnels, économiques et associatifs du territoire.

Cette dynamique a été reconnue ; le Val d'Ancœur a été lauréat de l'appel à projets plan de paysage 2019 organisé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

RESTRUCTURER DU FONCIER POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI

L'un des axes du Contrat d'Intérêt National de l'Agglomération porte sur le développement économique du territoire. Cette ambition nécessite la requalification de zones d'activités vieillissantes et la reconquête de friches, notamment au sud de la Seine.

Dans cette logique, la Communauté a signé, en juillet 2019, un contrat de coopération avec la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry pour mener une réflexion sur le devenir d'un site économique de 6 hectares situé près de la gare et des bords de Seine « Leroy Ouest/Cooper ».

Avec l'appui de la SPL Melun Val de Seine Aménagement et la SEM Aménagement 77, une campagne complète d'études stratégiques et techniques est menée pour définir les conditions de mutation du site, préalable à la mise en place d'une opération d'aménagement.

Cette démarche est également partenariale et co-construite ; elle s'est traduite par l'organisation de commissions thématiques avec les institutions partenaires et une première réunion publique avec les habitants.

HABITAT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence « Équilibre social de l'Habitat », la Communauté intervient sur la construction de logements (Financement et coordination de la réalisation de logements dans le secteur public et coordination de la programmation/production de logements privés), sur l'amélioration de l'habitat privé, le nouveau programme de rénovation urbaine, le logement des jeunes, l'hébergement d'urgence et temporaire et les gens du voyage.

+ de détails sur la compétence Habitat de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

L'OFFRE D'HABITAT MIXTE SUR LES COMMUNES DÉFICITAIRES SE DÉVELOPPE



La Communauté a poursuivi le travail d'accompagnement des communes dans le développement d'une offre d'habitat mixte, encourageant la construction de logements locatifs sociaux, principalement dans les communes qui n'atteignent pas le seuil de 25 % de logements sociaux. Ainsi, elle a agréé et financé des programmes sur les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry, Boissise-le-Roi, La Rochette, Pringy ou encore Livry-sur-Seine. Chacune des communes concernées a donc pu répondre à ses obligations réglementaires pour la période triennale 2017-2019.

LA RÉFORME DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX EN ORDRE DE MARCHÉ



La Communauté a parachevé les travaux liés à la réforme des attributions de logements sociaux en adoptant sa Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) ainsi que les conventions opérationnelles du service d'information et d'accueil des demandeurs de logements sociaux, pour une mise en œuvre en 2020.



La Communauté a décidé de mettre en place le permis de louer sur certaines communes.



LES CHIFFRES



58 074 logements dont
17 614 logements sociaux,
49 % de propriétaires.



207 logements sociaux
financés pour un montant
de **1 610 650 €** dont
873 150 € sur les fonds
délégués de l'État et
737 500 € sur les fonds
propres de l'Agglo.



262 nouveaux logements
conventionnés.



Réhabilitation de **262**
logements du parc privé
pour un montant total de
subventions ANAH de
800 000 €.



125 089 € pour le
financement des travaux
d'amélioration de l'habitat
dans le cadre du dispositif
Mon Plan Rénov'.

LES FAITS MARQUANTS

UN NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN



La Communauté a accompagné les villes de Melun et de Le Mée-sur-Seine dans leur travail d'élaboration d'un projet de renouvellement urbain pour le quartier des Hauts de Melun et de Plein Ciel.

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a donné un avis favorable aux projets présentés sur les secteurs Lamartine, Chateaubriand, Lorient et Plein Ciel. La signature de la convention de renouvellement urbain avec l'ANRU, courant 2020, permettra leur mise en œuvre.

« PERMIS DE LOUER », 1^{ER} ACTE



Le permis de louer est un dispositif de la loi ALUR, pour l'accès au logement et un urbanisme rénové. Grâce à lui, les collectivités territoriales luttent contre l'habitat indigne, en garantissant aux locataires un bien conforme aux normes de sécurité et d'habitabilité.

La Communauté a décidé de mettre en place ce permis de louer sur certaines communes. Il s'agit pour les propriétaires d'un logement situé dans un périmètre défini par la commune, de demander une autorisation de mise en location. L'objectif est de garantir, pour les locataires, que les appartements respectent les normes de sécurité et d'habitabilité.

La mise en œuvre de ce dispositif sur la commune de Melun a été votée en 2019 pour une mise en application en 2020.

L'AGGLO AU CÔTÉ DES COPROPRIÉTÉS



L'année 2019 a été marquée par plusieurs actions fortes à destination des copropriétés. À Le Mée-sur-Seine, les études lancées sur la résidence Plein Ciel ont permis d'orienter les partenaires vers l'élaboration d'un Plan de Sauvegarde piloté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.



LES FAITS MARQUANTS

Ainsi, cette copropriété emblématique de plus de 300 logements va pouvoir disposer de financements spécifiques pour réaliser des travaux d'urgence en 2020. Des travaux de réhabilitation plus complets interviendront dans un second temps. Les copropriétaires bénéficieront également d'un accompagnement sur la gestion et le fonctionnement de leur résidence.

Une étude a par ailleurs été lancée sur le centre-ancien de Melun pour évaluer les besoins d'accompagnement des copropriétés dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville. En lien avec ses partenaires, la Communauté a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU).

L'objectif est d'aider les propriétaires de l'ensemble du secteur à améliorer leur logement ou leur immeuble, grâce à des aides financières et à un accompagnement gratuit. D'ici 2024, ce dispositif vise 42 copropriétés pour des aides aux travaux ou à la gestion, représentant un peu plus de 500 logements.





MOBILITÉ

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté intervient sur de nombreuses composantes de la mobilité. Elle définit la stratégie et la planification des actions visant à promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière, à travers la réalisation et la mise en œuvre de son Plan Local de Déplacements (PLD).

Elle est en charge de la création et de l'aménagement de liaisons douces, à travers son schéma directeur des liaisons douces.

Elle participe financièrement au fonctionnement des réseaux de bus urbains qui desservent le territoire de la Communauté (Melibus, Citalien, Canton de Perthes), suit leur fonctionnement quotidien et s'assure de la mise en accessibilité des points d'arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, elle contribue à la réalisation d'études portant sur le développement de l'offre de transport.

+ de détails sur la compétence Mobilité de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

DES ÉTUDES MULTIMODALES POUR UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE



Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National (CIN) signé en 2017 avec l'État et le Département de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a engagé en septembre 2019 la réalisation d'études multimodales. L'objectif est d'identifier, tester et évaluer l'impact d'un ensemble de mesures ou projets permettant de limiter le trafic, en particulier de transit, dans le cœur d'agglomération confronté à d'importantes difficultés de circulation.



Les études de conception du pôle d'échanges multimodal de Melun se sont poursuivies en 2019 pour affiner le programme d'aménagement du pôle.



LES CHIFFRES



17 lignes de bus sur le réseau Melibus, **91** véhicules, **505** arrêts dont **375** accessibles aux personnes à mobilité réduite, plus de **3,3 millions de km** parcourus sur les lignes.



74,26 % des arrêts de bus aux normes d'accessibilité.



8 463 000 validations sur l'année, soit une augmentation de **+ 12 %**. **35 000 validations effectuées** en moyenne chaque jour de semaine, **20 000 validations** le samedi, **6 500 validations** le dimanche.



70,1 km de liaisons douces communautaires fin 2019 (**+ 4,7 km** de nouveaux itinéraires cyclables).



LES FAITS MARQUANTS

L'étude est basée sur une modélisation multimodale des déplacements. Cet outil d'aide à la décision doit permettre d'orienter et prioriser les actions, à moyen et long terme, en faveur d'une mobilité plus durable. Cette démarche est complémentaire au projet de Plan Local de Déplacements en cours d'élaboration qu'elle permettra d'alimenter. L'étude se poursuivra tout au long de l'année 2020 avec la restitution du diagnostic et la modélisation des déplacements.

TOUJOURS + DE BUS SUR LE RÉSEAU MELIBUS



L'offre de transport a été de nouveau développée en septembre 2019 pour répondre aux nouveaux besoins du territoire :

- Restructuration de la ligne « G » qui relie la gare de Melun au site de Villaroche via le centre-ville et l'écoquartier Woodi en 35 minutes ;
 - Création de la ligne « T » qui dessert le nouveau quartier des Trois Noyers à Rubelles, la commune de Maincy et une partie du parc d'activités de Vaux-le-Pénil ;
- Ces deux lignes fonctionnent du lundi au samedi, aux heures de pointe.

UN NOUVEAU TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) AU NORD DE L'AGGLO



Cette nouvelle offre a été mise en service en septembre 2019, au Nord de l'Agglomération, en complément des deux lignes « G » et « T », du lundi au samedi, aux heures creuses (09h30-16h30). Ce TAD dessert l'ensemble des points d'arrêt de Limoges-Fourches, Montereau-sur-le-Jard, Lissy, Saint-Germain-Laxis, Voisenon, Rubelles et Maincy. Il rencontre un véritable succès depuis sa mise en place.

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE MELUN : UN PROGRAMME CONCRET



Les études de conception du pôle d'échanges multimodal de Melun se sont poursuivies en 2019 pour affiner le programme d'aménagement du pôle (schéma de principe).

Il comprend notamment :

- de nouvelles gares routières, au Nord et au Sud, avec leur zone de régulation,



LES FAITS MARQUANTS

- la mise en accessibilité de la gare intégrant la création d'un nouveau tunnel pour accéder aux quais tout en facilitant le lien ville-ville (Melun/La Rochette/Dammarie-lès-Lys),
- la création de parvis de part et d'autre de la gare pour faciliter et sécuriser le cheminement pour les modes actifs,
- l'extension d'environ 300 places du parc de stationnement régional situé rue de l'Industrie.

Ces études se poursuivront en 2020 avec l'objectif d'approuver le schéma de principe et d'engager la procédure d'enquête publique.

LA VÉLOSTATION SUR LES RAILS

L'Agglomération a engagé, en 2019, les démarches et procédures administratives pour implanter une Vélostation, en gare de Melun, en 2020, et proposer ainsi une multitude de services autour du vélo : location courte et longue durée de vélos (standard et à assistance électrique), entretien et maintenance de cycles et accès à des consignes de stationnement sécurisés (60 places). Cette offre de service est complétée par une conciergerie permettant aux usagers de bénéficier de services du quotidien (pressing, cordonnerie) ainsi que d'une livraison de produits commandés auprès des commerçants locaux partenaires. Le nom commercial de la Vélostation, « Melivélo », est né en novembre 2019.

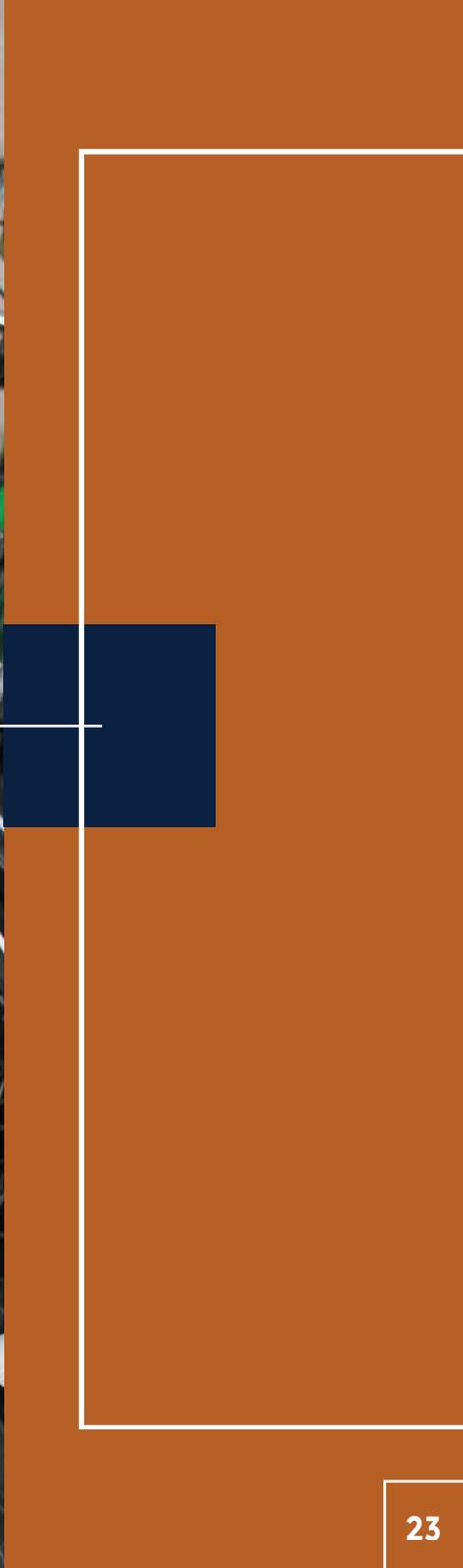
LE RÉSEAU CYCLABLE S'ÉTEND

Différents travaux ont été engagés en 2019 pour réaliser de nouveaux itinéraires cyclables représentant 4,7 km supplémentaires au réseau communautaire existant :

- Rue des Trois Moulins à Melun (voie verte), dans le cadre de la liaison douce reliant Melun à Vaux-le-Vicomte ;
- Avenues Gabriel Péri et de La Forêt à Dammarie-lès-Lys (voie verte), pour faciliter l'accès à la forêt de Fontainebleau ;
- Parc de l'Abbaye du Lys, à Dammarie-lès-Lys (voie verte), entre le centre-ville et la RD 372 ;
- Quai des Tilleuls et chemin des Praillons à Le Mée-sur-Seine (voie verte et jalonnement), pour créer une liaison jusqu'à Boissettes, en empruntant les bords de Seine.

LA PASSERELLE DU BARRAGE DES VIVES EAUX INAUGURÉE

Tous les partenaires - Région, Département, Communauté d'Agglomération et communes - étaient réunis ce 11 mai pour inaugurer cette nouvelle passerelle permettant aux cyclistes et aux piétons de franchir la Seine entre Boissise-le-Roi et Boissise-la-Bertrand (et vice-versa), au niveau du barrage des Vives Eaux. Cette réalisation longue de 184 mètres et culminant à 6 mètres au-dessus des berges permet désormais d'assurer la continuité des itinéraires cyclables sur chaque rive du fleuve.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'action de la Communauté en matière de Développement durable se structure selon les cinq finalités poursuivies :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Et une dynamique de développement responsable.

+ de détails sur la compétence Développement durable de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

LE DÉFI « ÉCOLES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE » AVEC WATTY À L'ÉCOLE

Depuis la rentrée 2019, dans le cadre des objectifs fixés par le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Melun Val de Seine, des écoles du territoire participent au Défi « École Économies d'Énergie » au travers du programme « Watty à l'école ».

L'objectif, pendant deux années scolaires, est de sensibiliser les enfants à économiser l'eau et l'énergie et à être les ambassadeurs d'une gestion durable des ressources énergétiques auprès de leur famille.

Grâce à ce pictogramme , retrouvez au fil des pages de ce rapport d'activités, les faits marquants qui présentent une dimension développement durable, dans chacune des compétences exercées par la Communauté.



L'élaboration d'un Schéma Directeur Intercommunal des Réseaux de Chaleur répond à l'objectif d'améliorer le mix énergétique du territoire.



LES CHIFFRES



10 classes et **5** écoles de **5** communes pour le Défi « École Économies d'Énergie ».



126 248 € de travaux d'efficacité énergétique financés par l'Agglo, dans le cadre du dispositif Mon Plan Rénov', pour **57** logements et un gain énergétique moyen de **31 %**.



149 000 € versés par l'Agglo pour l'entretien des forêts de Rougeau-Bréviande, soit **50 %** des frais d'entretien dédiés à ces forêts sur le territoire de Melun Val de Seine.

LES FAITS MARQUANTS

« ET TOI, TU FAIS QUOI POUR LE CLIMAT ? », L'APPEL À PROJET POUR LES JEUNES

En décembre 2019, L'Agglomération a lancé un appel à projets pour soutenir l'engagement citoyen des jeunes dans le domaine du développement durable : « Et toi, tu fais quoi pour le climat ? ». Les candidats avaient jusqu'au 15 avril 2020 pour proposer leur projet.

ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DES RÉSEAUX DE CHALEUR

Inscrite dans le PCAET de l'agglomération, cette action répond à l'objectif d'améliorer le mix énergétique du territoire. L'étude vise à identifier les potentiels d'optimisation, de développement et d'interconnexion des réseaux de chaleur existants en vue de créer de nouveaux réseaux, à l'horizon 2030-2050.

LE BRUIT AUTOUR DE L'AÉRODROME MELUN-VILLAROCHE

À la demande de l'Agglomération, Bruitparif a réalisé une campagne de mesures du bruit autour de l'aérodrome Melun-Villaroche. L'intérêt pour la Communauté d'Agglomération était de disposer d'un état des lieux acoustique sur plusieurs secteurs potentiellement survolés par des aéronefs en provenance ou à destination de l'aérodrome. Les mesures ont mis en évidence un impact du bruit dû au trafic aérien (tous types d'aéronefs confondus, y compris les avions de ligne) qui reste bien en deçà des valeurs limites réglementaires, de jour comme de nuit, et quelle que soit la configuration de survol.

ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE CIT'ERGIE

L'Agglomération s'est engagée dans la démarche Cit'ergie® portée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), déclinaison française de la labellisation « European Energy Award ». Il s'agit d'un label de « bonne conduite » pour les territoires engagés dans la transition énergétique qui récompense, pour 4 années, le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité.

TOURISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine assure les missions d'accueil et d'information des touristes, d'élaboration, de révision et de mise en œuvre de la politique de promotion et de développement touristique du territoire communautaire, ainsi que la coordination des différents acteurs locaux du tourisme implantés sur Melun Val de Seine.

+ de détails sur la compétence **Tourisme de la Communauté** sur melunvaldeseine.fr et sur melunvaldeseine-tourisme.com

LES FAITS MARQUANTS

DESTINATION « MELUN VAL DE SEINE »

L'année 2019 a permis d'approfondir la définition d'une stratégie de développement touristique et d'un plan d'actions associé avec pour objectif de développer la destination « Melun Val de Seine » et de la mettre en œuvre à partir 2020.

Parallèlement, différentes actions ont été menées par l'Office de Tourisme Melun Val de Seine, dont la poursuite des croisières sur le Seine durant l'été, de nombreuses animations découvertes du territoire, l'accueil d'influenceurs internet de forte notoriété, une présence accentuée sur les salons du tourisme en France et à l'étranger ou encore le renforcement de l'accueil de groupes de visiteurs qu'ils soient privés ou professionnels.

LES CHIFFRES



315 000 visiteurs
à Vaux-le-Vicomte.



2 villages labellisés
« village de caractère »,
Seine-Port et Maincy.



24 242 visiteurs
au Musée de la
Gendarmerie nationale.



21 700 visiteurs au
Musée aéronautique
et spatial Safran.



1 010 visiteurs et **800**
en atelier à l'ancienne
usine Leroy, à Saint-
Fargeau-Ponthierry.



8 060 visiteurs
au Musée d'art et
d'histoire de Melun.



90 groupes accueillis,
représentant **3 647**
personnes.



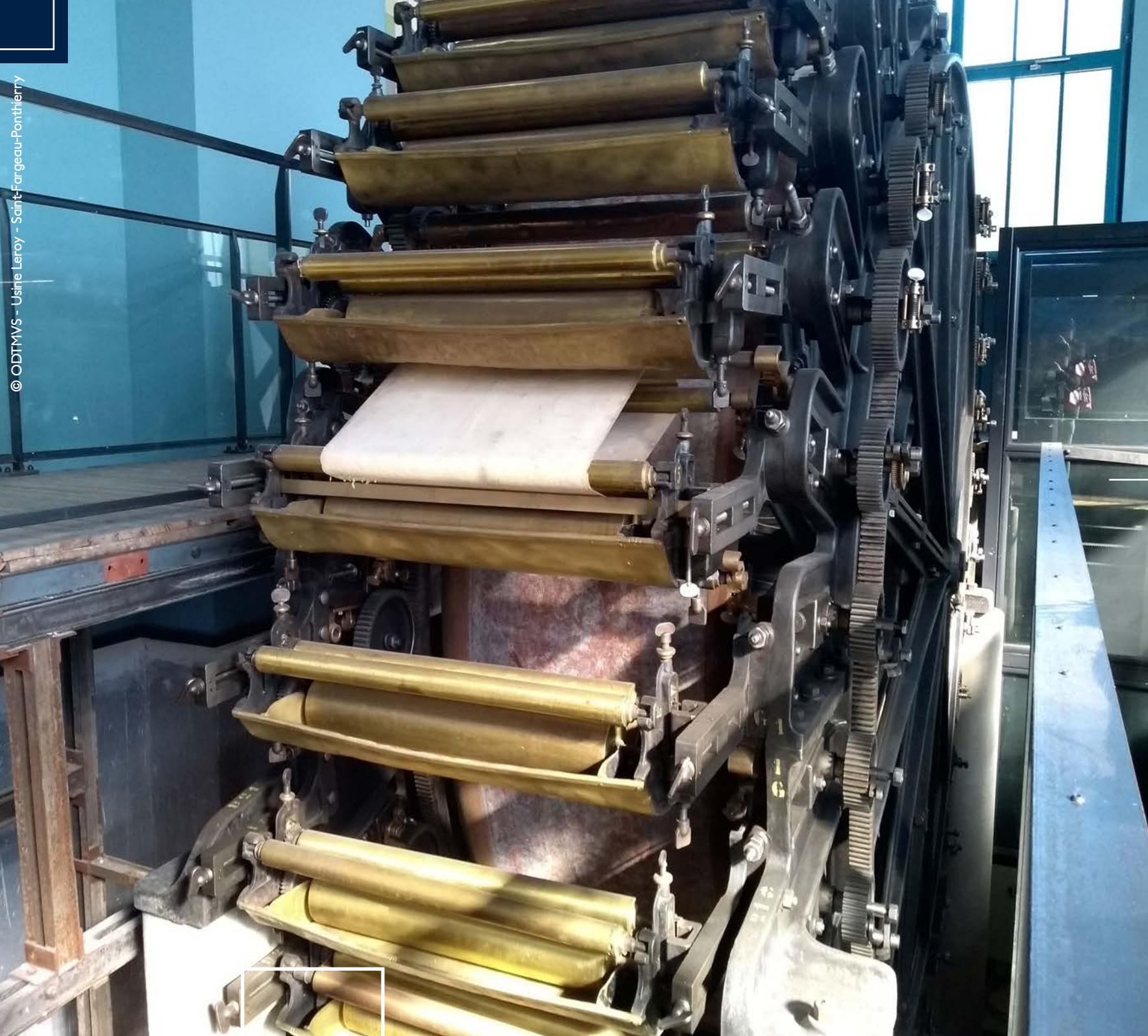
10 000 visiteurs
accueillis à l'Office de
Tourisme Melun Val
de Seine.



18 686 connexions
au site Internet. **4 286**
abonnés sur facebook
998 abonnés instagram
1 083 followers sur
Twitter.



L'année 2019 a permis d'approfondir la définition d'une stratégie de développement touristique et d'un plan d'actions associé.



POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Politique de la Ville a pour objectif de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des habitants, en agissant sur les quartiers en difficulté.

Elle est mise en œuvre à travers le « Contrat de Ville », document cadre qui engage de nombreux partenaires et se concrétise par une grande diversité d'interventions dans différents domaines, en particulier dans le champ de l'emploi et du développement économique, de la santé, de l'éducation, de la culture, du sport et de la citoyenneté.

Le contrat de ville a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2022, complété par un protocole d'engagements renforcés et réciproques signé en novembre 2019. Ce protocole a été élaboré conjointement par l'État et la Communauté, à partir de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville. **+ de détails sur la compétence Politique de la Ville de la Communauté sur melunvaldeseine.fr**

LES FAITS MARQUANTS

PLATEAU DE CORBEIL/PLEIN CIEL : NOUVELLE CITÉ ÉDUCATIVE



80 « Cités Éducatives » ont été labellisées en juillet 2019 au niveau national, dont le quartier Plateau de Corbeil/Plein Ciel pour le territoire de Melun Val de Seine.

Orchestré par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), ce dispositif vise à lutter contre les inégalités socio-économiques qui touchent les jeunes les plus modestes et à les accompagner de leur plus jeune âge jusqu'à leur insertion professionnelle. La cité éducative Plateau de Corbeil/Plein Ciel s'articule autour de trois orientations :

- Un maillage partenarial structurant et coordonné de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative ;



La Micro-Folie Melun Val de Seine vise à animer le territoire et à créer de nouveaux lieux de vie et de nouvelles rencontres artistiques, grâce à un musée numérique...



LES CHIFFRES



500 jeunes de 2 à 18 ans suivis dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, soit une augmentation de **27,8 %** par rapport à 2018.



144 jeunes accompagnés par le Plan de Persévérance Scolaire.



199 porteurs de projet et chefs d'entreprise accompagnés par l'Atelier et **48 entreprises** créées.



2 608 visiteurs et **90 exposants** au forum de l'emploi et de l'apprentissage Melun Val de Seine 2019.



62 établissements (entreprises, associations...) ont adhéré au dispositif « Un métier près de chez moi ».



46 personnes salariées sur un des **4 chantiers** d'insertion soutenus par la Communauté.



180 participants à la Dictée de l'Agglo.

LES FAITS MARQUANTS

- Une gouvernance collaborative permettant la co-construction de projets ainsi que la coordination et la mutualisation des actions mises en œuvre,
- La mise en place d'une politique d'évaluation des actions déployées mais également de la coordination et de la gouvernance.

La Cité éducative s'organisera autour de trois axes stratégiques : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

Le label « Cité éducative » vient en appui des projets pensés et pilotés localement, en associant tous les acteurs de la réussite éducative (Éducation Nationale, Ville, Agglomération, Préfecture, Conseil Départemental, CAF, réseaux associatifs...).

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PLAN DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE : DES RÉSULTATS CONCRETS

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) Intercommunal a accompagné 501 enfants, adolescents et jeunes de 2 à 18 ans en fragilité, sur l'année 2019, dont 163 nouveaux. 21 actions ont été mises en œuvre avec la collaboration de près de vingt-cinq prestataires et intervenants, réguliers ou ponctuels. 214 premiers entretiens ont été menés en 2019 (30 entretiens par référente) soit une moyenne de 15 situations étudiées par Équipe pluridisciplinaire de soutien.

Le PRE est une approche éducative globale qui implique une forte relation partenariale avec les différents acteurs socio-éducatifs et scolaires du territoire. Chaque membre de l'équipe PRE y a contribué activement.

Le Plan de Persévérance Scolaire a, pour sa part, accompagné 144 jeunes par le biais de deux dispositifs : l'expérimentation d'Alternative Suspension portée par l'APAM (110 jeunes temporairement exclus de leur établissement) et le PRE 16-18 ans (34 jeunes).

L'expérimentation d'Alternative Suspension a été marquée par une forte implication des acteurs de l'Éducation Nationale et la forte présence des parents.



Ce dispositif a généré un véritable déclic chez la plupart des jeunes et favorisé la mise en place d'accompagnements sur la durée.

MICRO-FOLIE MELUN VAL DE SEINE : LES PLUS GRANDS CHEFS D'ŒUVRE À PORTÉE DE CLICS



En novembre, la Communauté s'est dotée d'une Micro-Folie. Porté par le Ministère de la Culture et coordonné par La Villette, cet outil novateur vise à animer les territoires et à créer de nouveaux lieux de vie et de nouvelles rencontres artistiques, grâce à un musée numérique. En quelques clics, le public découvre ainsi les plus grands chefs d'œuvre de douze institutions culturelles, nationales et internationales.

La Micro-Folie Melun Val de Seine a installé son musée numérique à La Médiathèque L'Astrolabe à Melun, à la rencontre de nouveaux publics, et plus particulièrement ceux qui sont éloignés des institutions. En deux mois d'ouverture, la Micro-Folie Melun Val de Seine a accueilli plus de 200 visiteurs. Une conférence de présentation de l'outil aux professionnels de la culture a ouvert de belles perspectives de travail.

La Micro-Folie ayant pour vocation d'animer le territoire, les premières itinérances du musée numérique ont été envisagées début 2020.

LE FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS EN ACTIONS



Grâce au Fonds de Participation des Habitants (FPH), plusieurs opérations ont vu le jour dans les quartiers en Politique de la Ville, les Mézereaux, le Plateau de Corbeil/Plein Ciel et la Plaine du Lys/Bernard de Poret.

Action pour sensibiliser les habitants au respect de leur environnement, concert rap pour dépasser les clivages entre villes et rassembler les jeunes et les artistes, animation de quartier pour l'ouverture de l'été, jardin partagé, kermesse et fêtes de fin d'année... Les habitants ont fait preuve d'initiative pour animer leur quartier et développer le lien social par-delà les différences. Cela valait bien un coup de pouce financier.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a pour mission d'améliorer la sécurité et la prévention de la délinquance au bénéfice des habitants des 20 communes de son territoire, notamment en coordonnant les actions définies entre les différents acteurs, dans le cadre de la stratégie arrêtée en 2016.

Les actions prioritaires menées en 2019 ont concerné en particulier la lutte contre les cambriolages, les trafics de stupéfiants et la prolifération des armes, la lutte contre l'insécurité routière mais aussi la sécurité des transports publics de voyageurs ou bien encore la mise en place d'un plan intercommunal de sauvegarde en cas de catastrophe naturelle (inondation), accidentelle ou malveillante (acte de terrorisme).

LES FAITS MARQUANTS

LES GROUPES DE TRAVAIL MOBILISÉS

L'activité partenariale des cinq GTO (Groupes de Travail Opérationnels) a permis de trouver des solutions immédiates, pragmatiques et efficaces. C'est particulièrement le cas du Groupe Intercommunal de Traitement de la Délinquance (GITD), piloté par la Procureure de la République, ou du Groupe Intercommunal de Coopération de Sécurité Renforcée (GICSR) qui se réunit en cas de risque de violences urbaines, sur décision du commissaire de Melun. Par ailleurs, les neuf polices municipales de l'agglomération œuvrent de concert depuis la création du CISPD à travers un groupe de travail spécifiquement dédié aux responsables de police municipale ainsi qu'un GTO spécifique sur la sécurité des transports collectifs de voyageurs.

UNE NOUVELLE POLICE INTERCOMMUNALE DES TRANSPORTS

Déployée depuis juin 2019, la Police Intercommunale des Transports a vocation à sécuriser les 21 lignes de bus desservant Melun Val de Seine ainsi que les huit gares et points d'arrêt de l'agglomération. Son action s'inscrit dans un partenariat avec les



La Police Intercommunale des Transports de Melun Val de Seine est la seconde en France et la seule en Île-de-France.



LES CHIFFRES



303 policiers nationaux
108 policiers municipaux
et intercommunaux
17 agents de la
surveillance générale
(SNCF).



**5 Groupes Techniques
Opérationnels (GTO).**



245 réunions du CISPD.



29 actions menées
par le CISPD pour la
période 2016/2020.

LES FAITS MARQUANTS

forces de sécurité de l'État, les 20 communes et les opérateurs de transports publics de voyageurs. Cette nouvelle police territoriale favorise la continuité du service public de transport, limite les actes de délinquance et lutte contre les incivilités. La Police Intercommunale des Transports de Melun Val de Seine est la seconde en France et la seule en Île-de-France.

UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Il s'agit d'un réseau de « citoyens vigilants » et volontaires qui sont habilités et sensibilisés pour mieux repérer les attitudes malveillantes et alerter rapidement les services compétents en cas de doute. Ce dispositif intercommunal est le fruit d'une réflexion partenariale entre la Préfecture de Seine-et-Marne, les 20 maires des communes de l'agglomération, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), le Groupement de Gendarmerie et le CISPD.

L'AGGLOMÉRATION IMPLIQUÉE DANS LE DISPOSITIF « TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL »

Le CISPD, les 20 communes membres de l'agglomération et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Melun (SPIP) ont organisé une « matinale du Travail d'Intérêt Général (TIG) », le 13 décembre 2018, pour susciter la participation de nouveaux partenaires dans ce dispositif d'alternative à l'incarcération et de lutte contre la récidive. Cette action vise à faciliter la réinsertion sociale en créant les conditions nécessaires à la prise de conscience par le travail. En 2019, près de dix collectivités ont été habilitées contre une seule auparavant.

DES ACTIONS DE FORMATION POUR PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ ET LA SPÉCIFICITÉ DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le CISPD impulse et participe aux initiatives de formation des jeunes dans le domaine de la sécurité intérieure, de la sécurité civile et de la défense nationale. Les apprentissages de la sécurité couvrent aujourd'hui un panel de formations qui va du BAC -1 au BAC +5 (Master Droit et Stratégies de la sécurité), en passant par les Cordées de la sécurité, le diplôme universitaire des métiers de la sécurité et la licence des détectives privés. Melun Val de Seine a vocation à devenir un territoire d'intelligence de la sécurité au regard de la concentration d'acteurs disposant d'une forte expertise.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le champ de l'enseignement supérieur, la Communauté participe :

- Aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements universitaires implantés sur le territoire communautaire ;
- Au développement de structures universitaires nouvelles.

+ de détails sur la compétence Enseignement supérieur de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

UNE 1^{ÈRE} ANNÉE DE MÉDECINE À MELUN

Pour préparer l'arrivée des étudiants en première année commune aux études de santé (PACES) de l'Université Paris-Est Créteil, la Communauté d'Agglomération a achevé, début 2019, les travaux d'aménagement des nouveaux locaux universitaires situés avenue Galliéni, à deux pas de la gare de Melun. Les 1 500 m² regroupent un amphithéâtre, des salles de cours et de travaux dirigés, une bibliothèque, un foyer ainsi que des bureaux pour l'administration et les enseignants.

Depuis septembre 2019, cette antenne accueille une cinquantaine d'étudiants de L1 (première année de licence). Cette nouvelle implantation universitaire conforte le positionnement de l'agglomération comme pôle universitaire majeur du Sud-Est francilien. Le site a également accueilli un colloque départemental de médecins qui ont échangé le temps d'une journée, en octobre 2019, sur le thème du traitement de la douleur.

DES BÂTIMENTS EN TRAVAUX



2019 a marqué l'achèvement de la rénovation des salles de cours du site de la Courtille. Des travaux d'isolation thermique et sonore (remplacement des baies vitrées) ont aussi été réalisés sur le site Fréteau de Saint-Just.

LES CHIFFRES



Plus de **4 000 étudiants** inscrits dans un cycle d'études supérieures.



2 245 étudiants à l'université Panthéon-Assas de Melun, dont **1 500 en droit** (de L1 à L3), **304 en économie-gestion** (L1 et L2), **288 en administration économique et sociale** (de L1 à L3) et **153 en formation permanente** (capacité en droit, DU enquêteur privé, Licence Pro enquêteur privé, Master 2 et DU Management de la sécurité).



500 000 euros de subventions dédiées aux partenariats et au développement universitaire.



L'implantation de la PACES conforte le positionnement de l'Agglomération comme pôle universitaire majeur du Sud-Est francilien.

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

À la croisée du savoir et du lien social, l'Université Inter-Âges (UIA) Melun Val de Seine propose de nombreuses activités - cours, ateliers, conférences - à tous ceux qui souhaitent apprendre, découvrir ou approfondir leurs connaissances, sans conditions d'âge et de niveau d'études.

Elle cultive particulièrement les activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement.

LES FAITS MARQUANTS

20 BOUGIES SOUS LE SIGNE DE L'EUROPE

L'UIA a célébré son vingtième anniversaire, avec ses étudiants et ses professeurs, anciens et actuels, le 11 octobre, à l'Escale, à Melun. À cette occasion, elle a accueilli le célèbre éditorialiste Christophe Barbier pour une conférence exceptionnelle sur le thème de « L'Europe dans tous ses états », devant 400 personnes.

Des démonstrations de théâtre, de gym zen, de pilates et des lectures de textes produits par les étudiants lors d'ateliers d'écriture ont préalablement montré la diversité des activités proposées par l'UIA à ses étudiants.

DES ACTIVITÉS TOUJOURS PLUS VARIÉES

Sur l'année universitaire 2018/2019, l'UIA a encore élargi son panel d'activités créatives, de conférences, de sorties, dans des disciplines variées : beaux-arts, informatique, sport, cuisine, botanique, histoire... Elle a ainsi proposé 76 nouveaux cours et déployé son offre sur 144 disciplines.



LES CHIFFRES



886 étudiants inscrits au 31 décembre 2019. Des étudiants provenant à **61 %** de l'agglomération, **37 %** en dehors et **2 %** hors du département de Seine-et-Marne.



1 034 heures d'enseignement.



60 enseignants.



Plus **4 361 participants** aux **46 conférences** proposées.



Un taux de satisfaction des étudiants de **98 %**.



L'UIA a proposé 76 nouveaux cours et déployé son offre sur 144 disciplines.

CULTURE

LES CHIFFRES

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a placé la musique au cœur de sa politique culturelle, investissant les champs de la diffusion, de la sensibilisation, de la formation et de l'information.

Aujourd'hui, elle joue un rôle moteur, sur son territoire, dans la diffusion des musiques classiques et actuelles et dans la sensibilisation et la conquête d'un nouveau public ; elle mène une action de sensibilisation à la culture auprès des jeunes, et en particulier des lycéens, à travers la découverte des musiques actuelles et classique, de la littérature et du cinéma. La Communauté œuvre également pour promouvoir l'offre culturelle développée sur son territoire.

+ de détails sur la compétence Culture de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

UN CONCERT DES AMPLIFIÉS XXL

Ce concert, organisé le 16 novembre à l'Escale de Melun, a accueilli sur scène des têtes d'affiche et de jeunes artistes des musiques urbaines et électro, écoutées aujourd'hui par la très grande majorité de la jeunesse : YOUSSOUPHA, RK, 404 BILLY, A2H et JOSUÉ. Cet événement a aussi mis en lumière la jeune scène locale, les groupes issus des quartiers en Politique de la Ville ainsi que les porteurs de projets financés par la Politique de la Ville... : PHENOM, T9 et DJ CLAARK. Food-truck, grapheurs et DJ qui proposaient des animations en accès libre ont pris possession de l'esplanade de l'Escale de la fin de l'après-midi jusqu'en soirée.

Ce concert a mis en lumière auprès des jeunes le partenariat qui lie les différents acteurs de la culture sur notre territoire : les lycées, le festival Rock en Seine, les communes, la région Île-de-France, les associations... Il a également valorisé les politiques publiques Culturelles et Politique de la Ville menées par la Communauté pour favoriser l'accès à la culture des jeunes du territoire, à travers des concerts, des rencontres avec des artistes, des ateliers...



Le concert des Amplifiés XXL a mis en lumière les politiques publiques Culturelles et Politique de la Ville menées par la Communauté pour favoriser l'accès à la culture des jeunes sur le territoire.



22 507 billets édités sur l'année 2019, dont **3 271** sur les deux mois d'été soit une évolution de **204 %** par rapport à la même période sur l'année 2018 (1 075 billets).



345 abonnements vendus sur les deux mois d'été de l'année 2019 soit une évolution de **259 %** par rapport à la même période sur l'année 2018 (93 abonnements).



726 spectateurs aux 3 concerts de l'Orchestre Melun Val de Seine.



Près de 1 200 spectateurs au concert des Amplifiés XXL du 16 novembre.



3 500 lycéens ont bénéficié des actions culturelles de l'Agglomération (concerts, conférences, spectacles...).



2 500 spectateurs pour les 10 séances Ciné plein air.



SPORT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Convaincue que le sport peut contribuer au renforcement de l'identité du territoire, l'Agglomération Melun Val de Seine soutient les actions qui prennent en compte cet enjeu d'attractivité et de valorisation.

Elle adapte ainsi ses aides au gré des besoins : soutien aux équipements sportifs, aides aux équipes de niveau national et aux athlètes de haut niveau, réhabilitation d'équipements..., et participe à l'animation sportive sur le territoire.

+ de détails sur la compétence Sport de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

PATINOIRE COMMUNAUTAIRE, 10 ANS DÉJÀ !

Cet équipement propriété de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a ouvert ses portes à l'automne 2009, au sein du complexe de loisirs de la Cartonnerie, à Dammarie-lès-Lys. Depuis, il a accueilli plus d'un million de visiteurs, loisirs ou amateurs !

Pour fêter cet événement, les élus, les clubs, les partenaires du projet et le public se sont réunis en nombre, le samedi 7 décembre en début de soirée, en marge d'une rencontre de championnat national des hockeyeurs dammariens « Les Caribous de Seine-et-Marne » et des démonstrations des champions du second club résident, le Club des Sports de Glace.

La fête s'est poursuivie avec la séance publique nocturne : Djs, cracheurs de feu et patineurs « free style » ont mis le feu à la glace jusqu'au bout de la nuit.



La Communauté accompagne les équipes de niveau national et les athlètes individuels de haut niveau de son territoire grâce à ses aides aux déplacements.



LES CHIFFRES



296 500 € versés au mouvement sportif (contrat d'objectifs avec le CEMVS, aides aux déplacements des équipes de niveau national et des athlètes de haut niveau).



80 classes de primaire ont bénéficié des séances d'initiation à l'escrime proposées par le CEMVS.



300 escrimeurs présents au Challenge Revenu (masculin) et au Tournoi de la Reine blanche (féminin) les 4 et 5 avril 2019.



150 000 usagers, dont **50 000 entrées payantes** pour la saison 2018/2019 de la patinoire.



439 130 € versés aux communes au profit des 4 piscines municipales du territoire et des usagers de l'agglomération qui bénéficient d'un égal accès tarifaire.



684 stages Sport Passion durant l'été 2019 pour un taux d'occupation de **93 %**.

LES FAITS MARQUANTS

UNE MOISSON DE TITRES POUR LE CERCLE D'ESCRIME MELUN VAL DE SEINE...

Le contrat d'objectifs avec le club d'escrime « communautaire » renouvelé pour trois saisons (2018-2021) intègre un volet « soutien aux tireurs de niveau national et international ». Le CEMVS a parfaitement rempli son contrat en obtenant, aux championnats de France de fleuret, 59 qualifications individuelles dans les deux premières divisions nationales, des minimes aux seniors (3 médailles) et 6 équipes classées en première division nationale (également 3 médailles), des cadets aux seniors.

Parmi les résultats les plus significatifs de ces championnats de France, saluons les performances individuelles de Pauline Ranvier, vice-championne de France de fleuret en senior, Wallerand Roger, médaillé de bronze en senior et Garance Roger, médaillé de bronze en M15.

En équipe, les garçons M17 - moins de 17 ans - ont décroché la médaille de bronze, alors que les seniors, filles et garçons, voient le graal leur filer de peu entre les lames : ils sont vice-champions de France.

... ET DES FLEURETTISTES QUI BRILLEN À L'INTERNATIONAL

Déjà auréolé d'un titre de champion d'Europe par équipe et d'une médaille de bronze en individuel avec l'équipe de France de fleuret, Enzo Lefort, le fer de lance du CEMVS, a décroché le titre mondial en individuel, à Budapest. Un exploit ! Cela faisait 29 ans qu'un fleurettiste français n'avait réussi pareille performance ! Sur sa lancée, Enzo Lefort a également remporté la médaille d'argent par équipe avec ses comparses de l'équipe de France de fleuret.

Et que dire de Pauline Ranvier qui est devenue vice-championne du monde en individuelle, à Budapest, après un parcours incroyable !

Avec ces résultats, l'Agglomération melunaise mérite son titre « honorifique » de capitale mondiale de l'escrime !



LES FAITS MARQUANTS

70 BOUGIES POUR LE CEMVS

Le club a fêté cet anniversaire, le 3 avril, au Musée Safran, lors de la rencontre inaugurale organisée la veille du Challenge Revenu et du Tournoi de la Reine Blanche. Devant 700 spectateurs, une équipe mixte composée de tireurs du CEMVS a affronté une sélection mondiale comptant quelques-unes et quelques-uns des meilleurs spécialistes de la planète. Au bout du suspense, le club de l'Agglomération a enlevé la victoire (45-43) avec une Pauline Ranvier et un Enzo Lefort de gala !

POURSUITE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DES SALLES MULTISPORTS

Amorcée fin 2018, l'attribution des fonds de concours pour la réhabilitation des salles multisports des communes du territoire s'est poursuivie en 2019. Ce dispositif, qui faisait suite à une étude réalisée par le service des sports sur l'état des équipements recensés dans 12 des 20 communes de l'Agglomération, a définitivement démontré son bien-fondé : le conseil communautaire aura attribué l'intégralité de l'enveloppe de 3 millions d'euros inscrits dans sa programmation pluriannuelle d'investissements au profit de 19 équipements sportifs.

Conformément aux quatre axes d'intervention du dispositif, les travaux financés concernent l'amélioration des performances énergétiques (à 61 %), la réalisation de travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (à 15 %), la rénovation des vestiaires, douches et sanitaires (à 10 %) et l'aménagement ou la création de locaux de stockage du matériel sportif (à 14 %). La majorité des réalisations prévisionnelles se concentreront sur 2020 et 2021.

LE PROJET « SCIENCES 2024 » À L'ÉTUDE

La Communauté a étudié la faisabilité d'un partenariat avec le CEMVS et la mission « Sciences 2024 », pour accompagner, via un projet de recherche scientifique, la préparation des meilleurs espoirs du CEMVS aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les premières explorations menées avec des chercheurs de l'École Polytechnique, en lien avec la Fédération Française d'Esgrime (FFE), ont mis en exergue plusieurs pistes pour contribuer à améliorer les performances des athlètes bénéficiaires. Ces éléments ont été communiqués à la Direction Technique Nationale de la FFE, qui doit se prononcer définitivement sur ce partenariat. Un prérequis indispensable au financement des travaux de recherche associés.



ASSAINISSEMENT GEMAPI-DÉCHETS

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté exerce la compétence assainissement qui consiste à collecter et traiter les eaux usées ainsi que les eaux pluviales produites et à contrôler les installations d'assainissement autonome. Dans ce cadre, le service assainissement assure, notamment, la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement (études et travaux), le suivi de l'exploitation du réseau (qui fait l'objet de délégations de service public), le contrôle des installations d'assainissement non collectif...

La Communauté a transféré sa compétence collecte des déchets ménagers et assimilés au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, le SMITOM-LOMBRIC et le SIETOM 77, dont elle assure le suivi et le contrôle des prestations de service.

La Communauté a également transféré sa compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) à quatre syndicats sur son territoire : le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau (SIARCE), Le Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare aux Evées et de leurs Affluents (SEMEA), le syndicat mixte des quatre vallées de la Brie (SM4VB) et le syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant Yerres-Seine (SYAGE).

Une étude est en cours sur l'exercice de cette compétence pour les zones non couvertes par un syndicat.

+ de détails sur la compétence Environnement et Assainissement de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



La Communauté mène une étude pour un schéma directeur d'aménagement des berges de Seine.



LES CHIFFRES



8 stations d'épuration,
664 km de réseaux,
87 postes de relevage
et **18** bassins d'orage.



13 millions de m³ d'eaux
usées et pluviales traitées
chaque année.



2 300 000 €
d'investissements.



1 201 certificats
de conformité de
raccordement au réseau
d'assainissement délivrés.



493 interventions
d'urgence réalisées sur le
réseau d'assainissement
pour un montant de
598 000 €.



49 420 T de déchets
collectés en porte à
porte, dont **37 211 T**
d'ordures ménagères
résiduelles,
7 450 T de déchets verts,
2 915 T d'emballages et
1 844 T d'encombrants.

LES FAITS MARQUANTS

ASSAINISSEMENT



- Finalisation de l'étude capacitaire des stations d'épuration de Dammarie-lès-Lys et de Boissettes compte tenu des évolutions de la réglementation et de l'urbanisation, à court, moyen et long termes.
- Démarrage du Schéma Directeur d'assainissement sur tout le périmètre de la Communauté.
- Renouvellement des arrêtés d'exploiter du système d'assainissement de l'agglomération centrale (station de Dammarie-lès-Lys et de Boissise-le-Roi).
- Réalisation de différents travaux sur les réseaux d'eaux usées (EU) et/ou d'eaux pluviales (EP) : réhabilitation des réseaux EU du Quai Lallia à Le Mée-sur-Seine, de la rue des Trois Moulins à Melun, des rues Thierry et Verdennes à Saint-Fargeau-Ponthierry, extension du réseau EU Sentier du Petit Bois à Saint-Fargeau-Ponthierry, création du réseau EP rue des Écoles à Pringy...
- Réalisation de différents travaux d'entretien sur les réseaux d'eaux usées, pluviales ou de refoulement à Boissise-le-Roi, Melun, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Le Mée-sur-Seine...
- Lancement de diverses études pour l'extension de réseau rue Daumier à La Rochette, le remplacement du réseau rue Flammarion à Melun, les dévoiements des réseaux d'assainissement de la rue Coty à Melun et rue Creuse à Le Mée-sur-Seine, de la rue Procession à Limoges-Fourches, la réhabilitation des réseaux rue des Trois Moulins (entre Bancel et Fabriques) et du collecteur en Dalot en bord de rivière École, avenue de Fontainebleau, à Saint-Fargeau-Ponthierry.

GEMAPI



- Étude en cours pour un schéma directeur d'aménagement des berges de Seine.
- Renaturation de la rivière École à Pringy (SEMEA).

COLLECTE DES DÉCHETS



- Déploiement du dispositif « Allo encombrants » en remplacement de la collecte en porte-à-porte des encombrants.

EAU POTABLE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En 2019, la Communauté a travaillé sur la mise en place de la nouvelle compétence eau potable en vue de son transfert au 1^{er} janvier 2020. Cette dernière regroupe la production, le transport et la distribution d'eau potable.

+ de détails sur la compétence Eau potable de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

L'EAU À LA LOUPE

Durant toute l'année 2019, la Communauté a préparé la mise en place de la compétence eau potable sous ses différents aspects organisationnel, administratif, technique : réalisation de l'étude de gouvernance d'eau potable, connaissance du réseau d'eau potable et pré-audit des réseaux et des ouvrages, préparation des avenants aux contrats transférés et des marchés publics, création du service eau potable.

LES CHIFFRES



18 points de captage, **2** usines de traitement, **15** réservoirs, **728 km** de réseaux, **7** ouvrages de reprise.



15 millions de m³ d'eau traitée chaque année.



Le Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable donnera lieu à un programme de travaux pluriannuel de gestion des réseaux, des installations de traitement et de production.

FONDS EUROPÉENS

LES CHIFFRES

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'année 2019 a vu la poursuite du Programme de développement urbain durable « Investissement Territorial Intégré » ITI 2014-2020. Ce programme bénéficie de fonds européens FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et FSE (Fonds Social Européen), au profit d'actions qui touchent directement la vie quotidienne : l'emploi, l'isolation thermique des logements, la prévention du décrochage scolaire, la santé. L'année 2019 a surtout été marquée par la réalisation et l'achèvement de plusieurs projets en cours.

+ de détails sur les Fonds européens de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

UN NOUVEL AXE INVESTI PAR ITI : L'INCLUSION SOCIALE



L'appel à projets lancé pour l'Axe 4 « Favoriser les dynamiques de l'inclusion sociale » a conduit à sélectionner le projet porté par l'association Familles Laïques de Melun « Pour l'inclusion, contre toutes formes de discrimination ».

Cette association souhaite développer l'autonomie et la participation de publics fragiles et discriminés grâce à un accompagnement adapté, collectif et individuel, afin de remédier aux « manques » : non maîtrise de la langue, manque de connaissances sur l'approche administrative d'un dossier, méconnaissance des règles républicaines... Elle envisage d'accompagner 255 bénéficiaires sur les 2 ans du projet.

L'ATELIER EN PLEIN ESSOR



Le projet « Création du Centre d'Affaires dans les Quartiers » qui connaît un beau succès sous le nom de L'Atelier a été reconduit pour les années 2020 et 2021. Il intègre désormais une troisième antenne à Le Mée-sur-Seine, après celles de Melun et de Dammarie-lès-Lys.



L'expérience de la Communauté a démontré une utilisation efficace et concrète des fonds européens en direction des populations du territoire.



71 % : taux de présélection en Comité de Sélection et de Suivi.

54 % : taux de sélection en Comité Régional de Programmation.



3.7 M€ de fonds européens FEDER et FSE engagés.



201 porteurs et chefs d'entreprises accompagnés par l'Atelier.

LES FAITS MARQUANTS

DES ACTIONS FORTES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ PUBLIQUE



Elles ont pour objectif de lutter contre la désertification médicale en développant l'offre de soins de santé. Le premier projet retenu dans le cadre de l'ITI Melun Val de Seine a permis l'ouverture d'une maison médicale à La Rochette, inaugurée le 21 juin : quatre médecins généralistes, un phlébologue, un cardiologue et deux infirmiers y sont aujourd'hui installés.

Plus récemment, la construction d'un Pôle Santé a été lancée à Dammarie-lès-Lys : il s'agit de créer un équipement public qui réunira un laboratoire d'analyses médicales et huit cabinets médicaux (trois kinésithérapeutes, un chirurgien orthopédiste, un neurologue, un médecin généraliste, deux ostéopathes, deux infirmières, un angiologue et un podologue).

À ce jour, quatre cabinets sont disponibles. D'autres professionnels pourront s'installer ultérieurement. La livraison de l'ensemble est prévue fin 2021.

UNE AUDITION SÉNATORIALE

Le 18 juillet, les élus et les agents de la Communauté ont été auditionnés par la Mission sénatoriale d'information « sur la sous-utilisation chronique des fonds européens en France », représentée par Colette Mélot, Sénatrice de Seine-et-Marne.

Son objectif était de constater comment les dossiers de demande de fonds européens se montent et aboutissent. L'expérience de la Communauté a démontré une utilisation efficace et concrète des fonds européens en direction des populations du territoire. Mais elle a révélé également un certain nombre de difficultés à surmonter, par exemple un portage administratif et financier lourd et complexe.

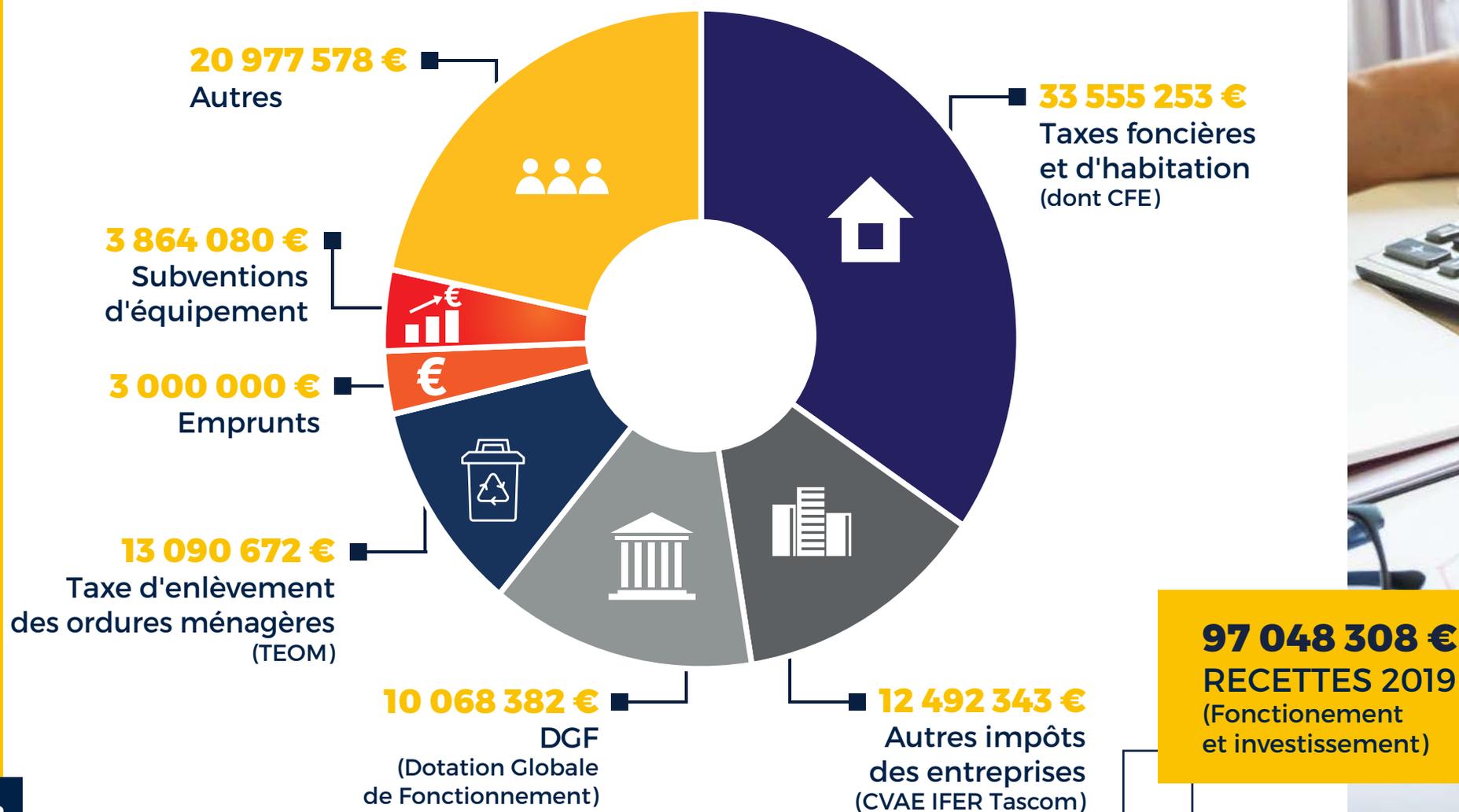
La mission a rendu son rapport final en octobre 2019 sous le titre « Pour une mobilisation plus ambitieuse des fonds européens au service des territoires ».

MELUN VAL DE SEINE

**LES
COMPTES
ADMINISTRATIFS**

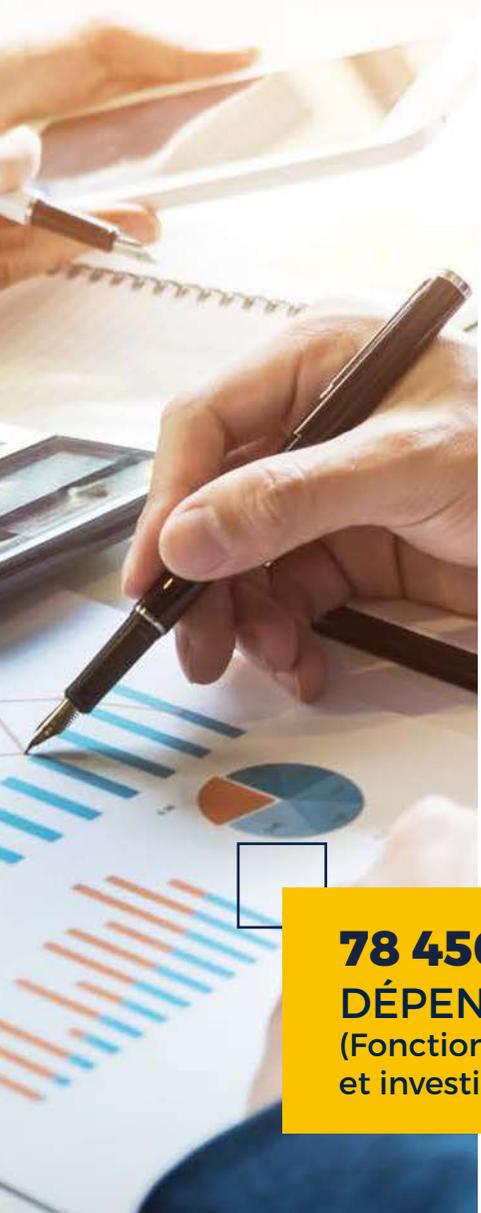
RECETTES

BUDGET GÉNÉRAL

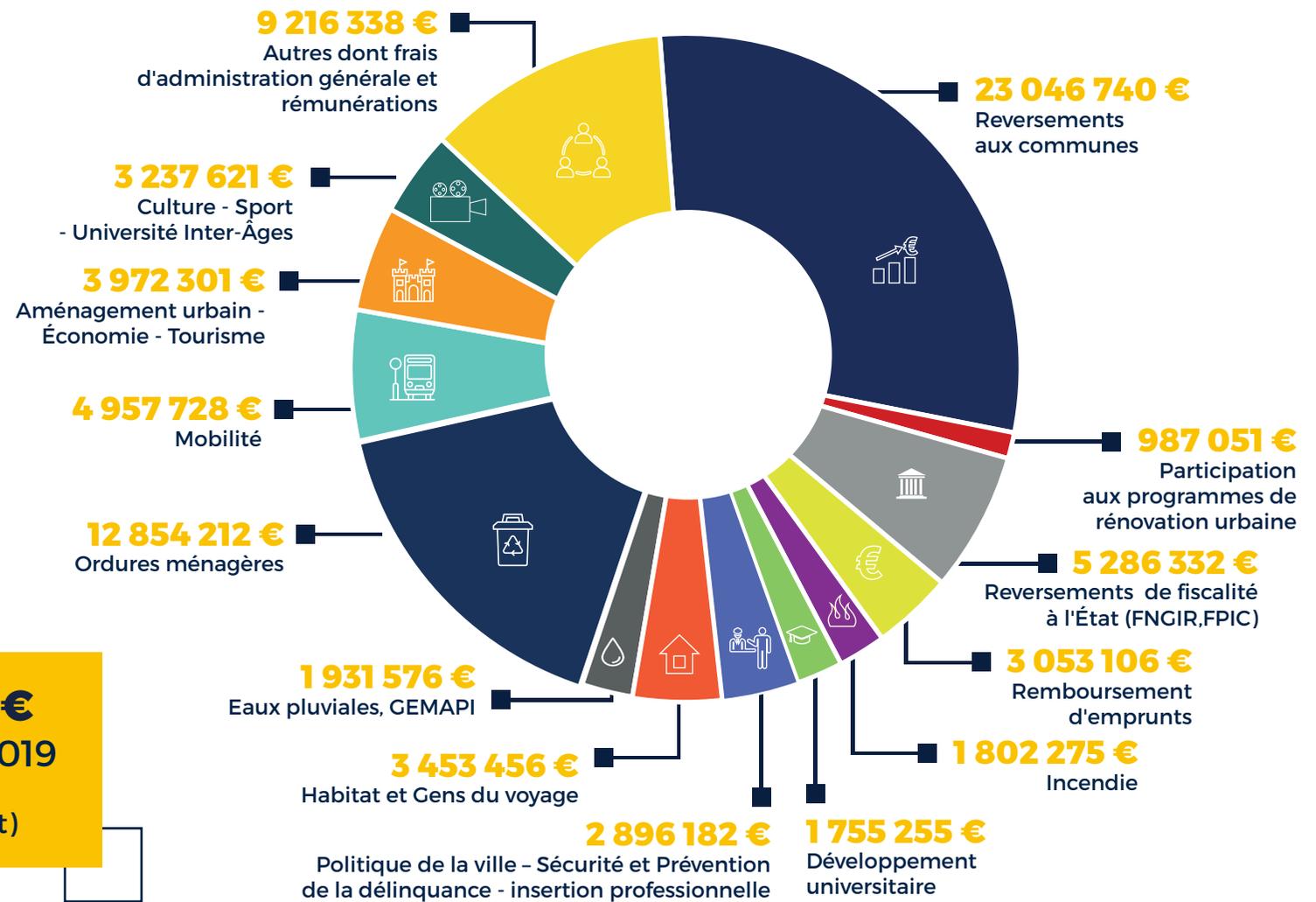


97 048 308 €
RECETTES 2019
(Fonctionnement
et investissement)

DÉPENSES BUDGET GÉNÉRAL

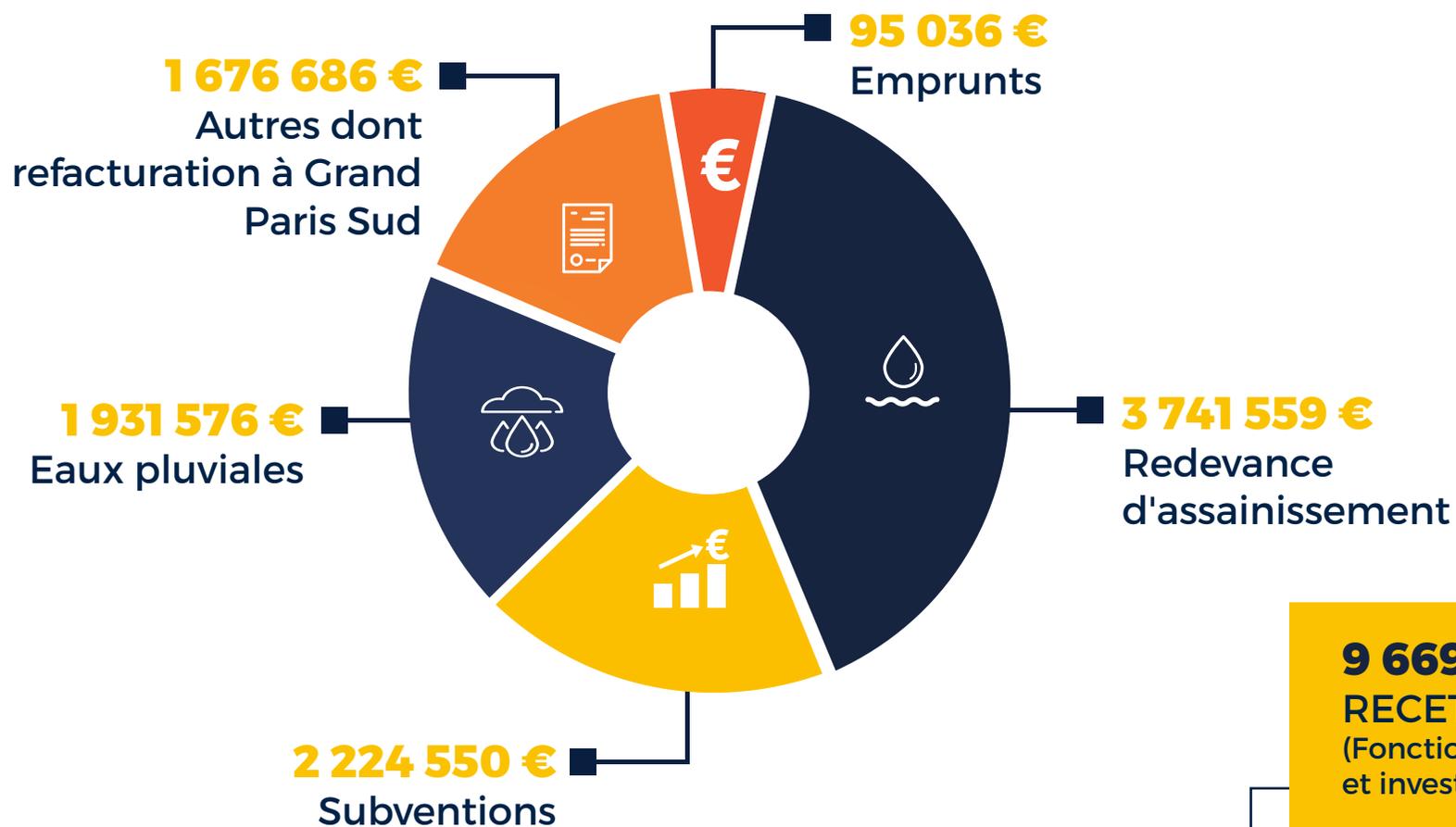


78 450 173 €
DÉPENSES 2019
(Fonctionnement
et investissement)



RECETTES

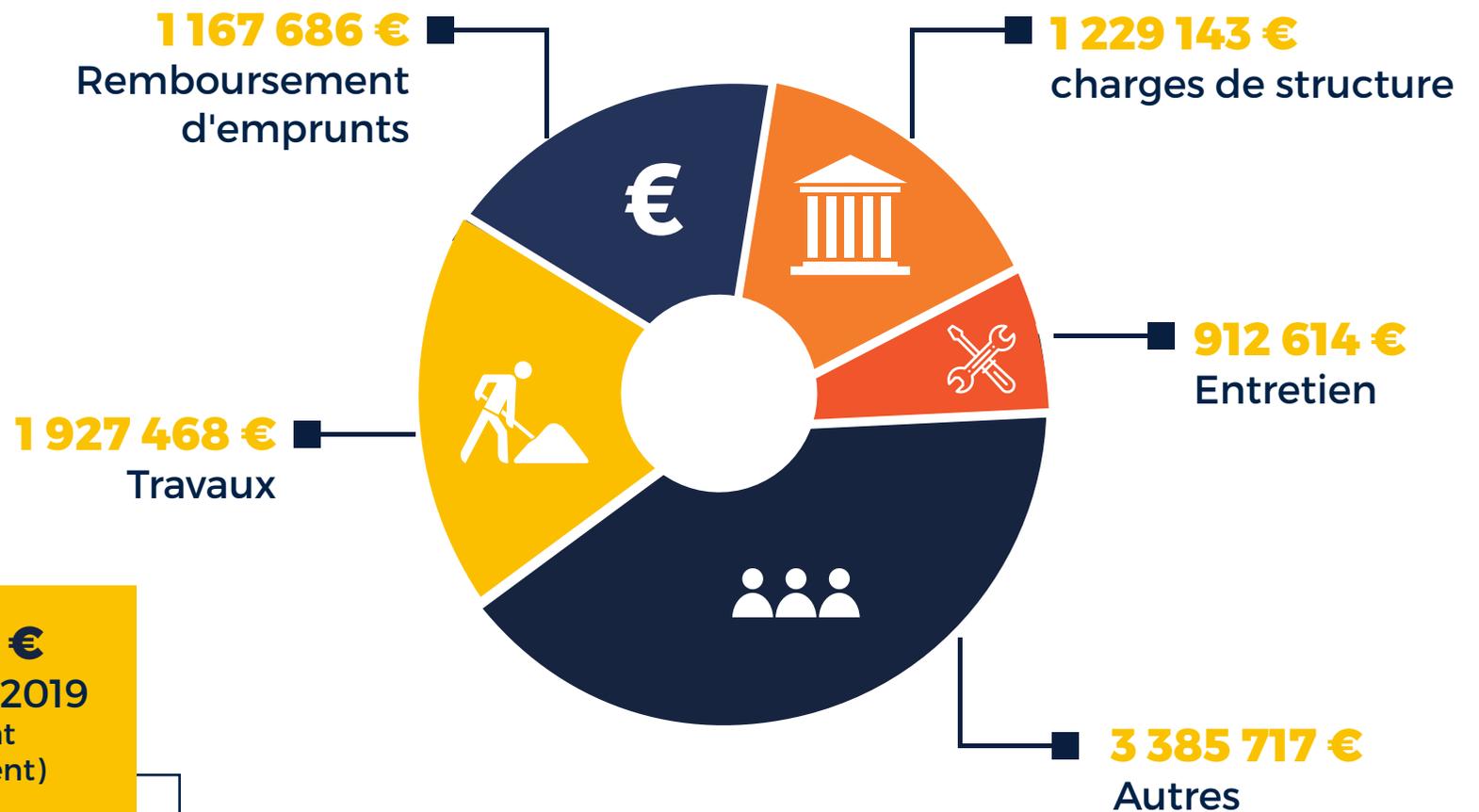
BUDGET ASSAINISSEMENT



9 669 408 €
RECETTES 2019
(Fonctionnement
et investissement)



DÉPENSES BUDGET ASSAINISSEMENT

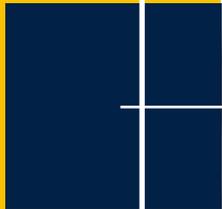


8 622 628 €
DÉPENSES 2019
(Fonctionnement
et investissement)



MELUN VAL DE SEINE

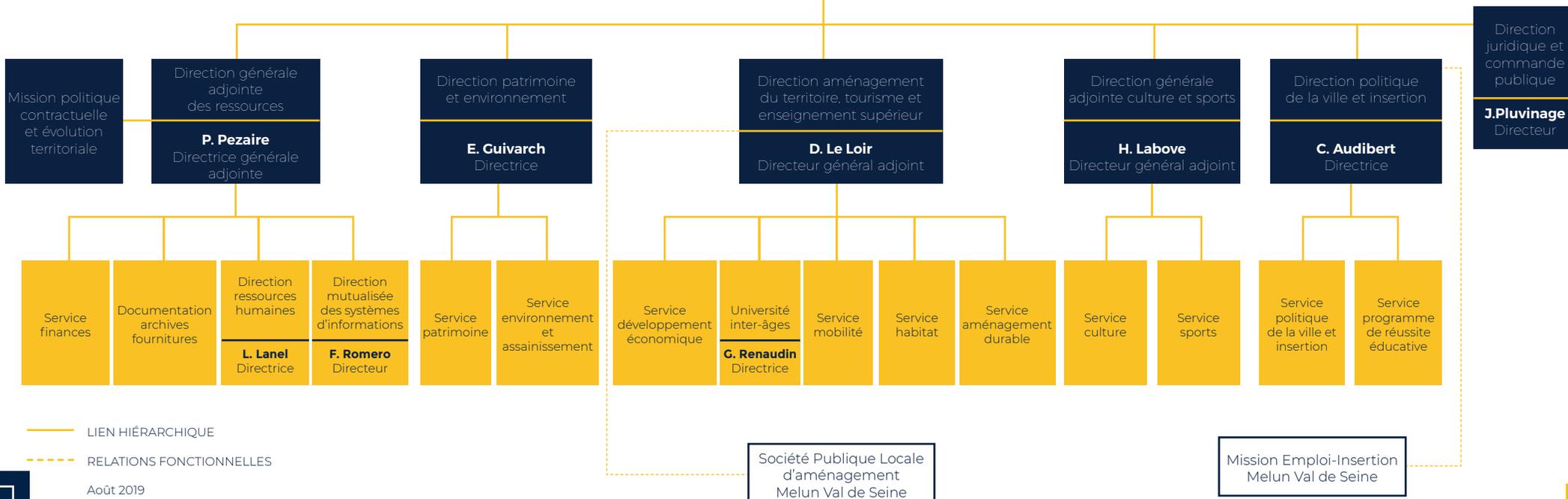
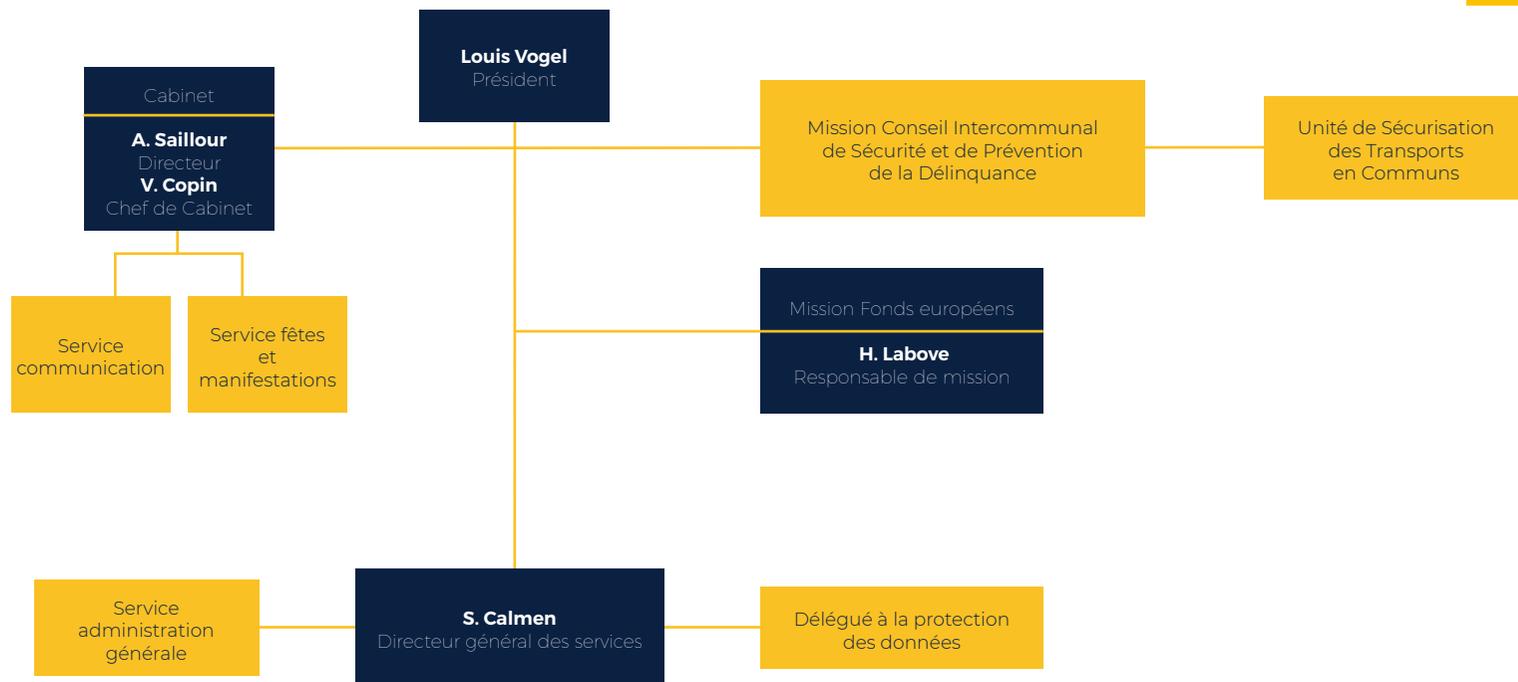
**LES
SERVICES
ADMINISTRATIFS**



NIGRAMME

Agents mis à disposition

Université
SYMPAV
(Syndicat Mixte du Pôle d'Activités de Villaroche)



— LIEN HIÉRARCHIQUE
- - - RELATIONS FONCTIONNELLES
Août 2019



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

 /agglomelunvaldeseine

 297, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-lès-Lys Cedex

 www.melunvaldeseine.fr